

REUNION DE BUREAU DU 14 FEVRIER 2023 par VISIO.

ORDRE DU JOUR : COOPTATION DU NOUVEAU TRESORIER, SUJETS DIVERS

PRESENTS : Jean-Luc Palmieri, Janick Boulard, Pascale Cordonnier, Loic Vollet, Jacques Ardit, Monique Guillaume.

REPRESENTES par Jean-Luc Palmieri : Vincent Ricard, Karine Girault.

La séance débute à 10 heures 30.

- **COOPTATION**

Suite à la démission de la trésorière Monique Guillaume, Jean-Pierre Bonnet a accepté d'occuper la fonction jusqu'à la fin de la saison.

Jean-Pierre Bonnet n'est pas un novice dans la fonction puisqu'il a occupé le poste de trésorier du Comité pendant de nombreuses années.

Conformément à nos statuts, nous devons officialiser le remplacement par une cooptation.

Le Président met cette cooptation aux votes :
Unanimité.

Jean-Luc Palmieri remercie Monique Guillaume pour les nombreuses années passées au sein du Comité.

- **SUJETS DIVERS**

- ✓ La maison du bridge est une passoire thermique, et quand les températures sont négatives le chauffage ne fonctionne pas. Plusieurs devis ont été demandé, il en ressort qu'il faut s'attendre à emprunter environ 100.000 euros.

Jean-Pierre Bonnet précise que dans les années passées un thermicien était passé et qu'un document existe, Jean-Luc Palmieri demandera à la secrétaire de retrouver ce document.

Le Comité remboursera par anticipation, la trésorerie le permettant, de solder le prêt de la toiture d'environ 12.000 euros, et nous devons envisager une hausse des cotisations des licences d'environ 5 euros par licenciés du Comité, ce qui permettra d'amortir plus sereinement.

- ✓ Nous voulions avoir 2 compteurs électriques, 1 pour le Comité et 1 pour le Sans Atout. Le Président à donc vu avec Enedis, l'affaire semble compliquée puisqu'il faut faire intervenir le Génie Civil. Cela va coûter trop cher le compteur étant au bout de la route.
- ✓ En ce qui concerne la consommation électrique du Comité, nous devons voir ce que l'Etat propose, et si nous y avons droit.
- ✓ En ce qui concerne le Challenge du Littoral, Gérard Vinrich est disposé à communiquer avec

Loïc Vollet et lui fournir les tableaux dont il dispose.

- ✓ Jacques Ardit nous fait part d'un problème récurrent en ce qui concerne les toilettes des dames. Le problème semble insoluble, peut-être qu'il faut faire intervenir une entreprise pour vérifier les canalisations, c'est Loïc qui est chargé de trouver l'entreprise.

La séance est levée à 11 heures 30.

La Secrétaire Générale
Pascale Cordonnier